

Conseil Municipal - 03 JUIN 2008 - séance publique

Présents : Madame Pascale POBLET, maire.

Mesdames Cécile SUPTITZ, Marie GUILLAUD, Corinne FABRE, Lynda CHOROT, Marion CORVEZ.
Messieurs Laurent GERBAUX, Philippe DESPESE, Michel MURDINET, Stéphane COING-BELLEY,
Jean-Michel ANSELMIER, Robert CECCON, Michel NOEL, Philippe PASCAL.

Absent excusé : M. Alain BOUCAUT a donné pouvoir à Pascale POBLET

Secrétaire de séance : M. Robert CECCON

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30. Le Conseil approuve avec 15 voix Pour le compte-rendu du 15 avril 2008.

Point n°1. INDEMNITES ELUS - ATTRIBUTION

Suite aux élections de mars 2008, le Conseil municipal, ayant fixé à 4 le nombre d'adjoints, afin de répondre aux textes en vigueur, après en avoir délibéré et étudié les différentes propositions, DECIDE après vote par 8 voix Pour d'adopter la proposition 4 ; la proposition 2 a obtenu 3 voix et la n° 3 a obtenu 4 voix. DECIDE de fixer les indemnités comme suit : Maire au taux de 20 %, 1^{er} adjoint au taux de 8,25 %, le 2^{ème} adjoint : 0%, les 3^{ème} et 4^{ème} adjoints au taux de 6,50 %. Une délégation spéciale concernant les finances étant attribuée à Alain BOUCAUT, une indemnité équivalente soit 6,50 % lui sera versé.

Les indemnités seront versées mensuellement dès la fin du mois de juillet, avec rappel du trimestre d'avril à juin 2008.

Point n°2. TARIFICATIONS EAU au 1^{er} septembre 2008

- **Rappel des tarifs en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2007 :**

Pour l'eau

- Prime fixe : 54.60 €
- le Mètre³ consommé : 0.74 €
- Parc à bestiaux : 1.18 €
- Branchement réseau : 230 €

Pour l'Assainissement

- Prime fixe : 25 €
- le Mètre³ consommé : 0.67 €

- **Proposition et décision des tarifs au 1^{er} septembre 2008**

Pour l'eau

- Prime fixe : 54.60 €
- le Mètre³ consommé : 0.75 €
- Parc à bestiaux : 1.18 €
- Branchement réseau : 230 €

Pour l'Assainissement

- Prime fixe : 25 €
- le Mètre³ consommé : 0.68 €

Le Conseil municipal VOTE avec 15 voix Pour la proposition ci-dessus.

Point n°3. TRAVAUX FORET DEVIS/DEMANDE DE SUBVENTION.

L'O.N.F. (Office National des Forêts) a transmis, comme chaque année, le devis définitif des travaux à réaliser dans la forêt communale, parcelle n°8 partie. Ils s'élèvent à 3 854 € H.T. soit 4 065,97 € TTC.

Le Conseil municipal APPROUVE avec 15 voix Pour la réalisation de ce programme.

Le Conseil municipal SOLLICITE Monsieur le Président du Conseil Général de l'Isère pour une subvention de 771 € ainsi que le Conseil Régional à hauteur de 1 156 €.

Le Conseil municipal APPROUVE le plan de financement proposé ; la part restant à charge de la Commune s'élèvera donc à : 1 927 €.

Point n°4. ATTRIBUTION DE SUBVENTION ET AIDE

- La subvention allouée au CCAS s'élevait à 1 600 €. Considérant que des efforts d'aide pourraient être mis en place et que le nombre d'anciens de plus de 65 ans augmente fortement cette année (+7), après en avoir délibéré DECIDE avec 15 voix Pour d'attribuer une subvention de 3 200 €. Les crédits sont ouverts au compte 6574 « subvention de droit privé ».
- Suite à la demande des associations gérant la 12^{ème} fête du Village qui sollicite une participation pour le feu d'artifice 2008, le Conseil municipal DECIDE avec 15 Voix Pour de prendre en charge le feu pour un montant de 700 € - crédit inscrit au compte 6257 « fêtes –réceptions »

Point n°5. PAROLE AUX COMMISSIONS.

- Finances : Rencontre avec M. Tercinet le trésorier – finances saines – projets à mettre en route sans problème.
- Urbanisme : Permis de construire accordé à M. Charrel-Martin Henri, Les Maîtres ; Déclaration préalable à Angelier Thierry, Côte-Maillet. Certificat d'urbanisme à Maître Seiller – vente maison Ganuchaud – Compte-rendu CAUE
- Travaux : Les travaux de voirie communale 2008 qui doivent se réaliser sur le chemin du Vif de la Claie ont été attribués à l'Entreprise EUROVIA pour un montant de 16 798,30 € HT. Le Conseil municipal demande à la Maison Territoriale Sud Grésivaudan de bien vouloir attribuer une subvention pour « élargissement d'une voie communale ».
Réunion avec A.T.EAU pour les plans du réseau d'eau samedi 14 juin à 9h.
Garde-corps Le Moulin et le pied de la Poya : attente du 2^{ème} devis
Fauchage des chemins communaux : DECIDE de renouveler le contrat à Pascal Coing-Belley avec 9 voix pour, 2 à l'autre entreprise, 3 abstentions et 1 refus de vote. Insister sur « fauchage « raisonné », pas de coupe des haies...
- Sociale/Jeunesse : Tous à vélo le 7 juin, compte-rendu de la rencontre avec Thierry Angelier
- Communication : l'Echo reçoit un bon « écho » de la part des habitants, réaménagement du hall d'accueil en cours d'étude
- Environnement – des projets : compostage individuel ou collectif, récupération des eaux de pluie
- Informatique – concerne la CCVI pour les écoles et l'installation du logiciel Trésorerie pour la mairie.

Point n°6. PAROLE AUX DELEGUES.

- CCVI – réunion le 03/06. Appel d'offres lancé pour les repas cantine. Déchetterie quelques compléments d'info sur les 3^E : 4 bacs pour récupérer l'électroménager, l'informatique, ... à suivre
- SICTOM – Portes ouvertes les 5 et 6 juin
- Syndicat Energies 38 – notre interlocuteur : M. Leroux
- Parc du Vercors – Nouvelle présidente : Mme Danièle Pic. 8 secteurs – Motion de soutien pour l'AFRAT d'Autrans (centre de formation) – GTV : plus d'itinéraires
- SIVOM – compte-rendu sera envoyé

Point n°7. QUESTIONS DIVERSES.

- Demande de subvention : interpellier les différentes associations pour qu'elles déposent leur demande de subvention, budget, articles pour prochain journal.
- Planning des congés : à compléter
- Point sur l'affouage : ça roule
- Projets – achat matériel vidéo : tarifs à suivre
- Conseil municipal : tous les 2 mois, dès septembre réunion publique.

La séance est levée à 23h45 .